➜ Du 3 septembre au 18 octobre 2018

Demander une bourse de collège

En ligne c'est plus simple et efficace !

Plus de **340 000** demandes en 2017

Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne

Mon avis d'impôt 2017
(et mon avis d'impôt 2018 si un changement familial ou professionnel a entraîné une baisse de revenus en 2017 par rapport à 2016)

L'identifiant et le mot de passe de mon compte Éducation nationale (ATEN) fournis par le collège.

Mon adresse de messagerie électronique

Le déroulement de ma demande

1. Je me connecte à **Scolarité services**

https://teleservices.ac-versailles.fr

Plus simple, plus sécurisée, je me connecte via : France Connect

Mes informations fiscales sont plus précises et je n'ai aucun renseignement complémentaire à saisir.

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

2. Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.

3. Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

education.gouv.fr/aides-financieres-college

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Ce service en ligne a reçu l'agrément de la commission nationale informatique et libertés (CNIL)